

## Saint-Cyr-la-Roche – Église

Jacques Roger

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3517>  
ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Jacques Roger, « Saint-Cyr-la-Roche – Église », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Limousin, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3517>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Saint-Cyr-la-Roche – Église

Jacques Roger

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 2960**

Date de l'opération : 2009 (SD)

- 1 Les sondages archéologiques réalisés à l'intérieur et aux abords de l'église Saint-Cyr et Sainte-Julitte, classée monument historique en 1840, sont liés à la prochaine restauration de sa toiture et de son clocher. Pour permettre l'évacuation des eaux de pluie, un regard est prévu à l'extérieur le long du mur gouttereau nord de la nef, susceptible de perturber d'éventuels niveaux archéologiques sous-jacents. À l'intérieur de l'édifice, une harmonisation du dallage est envisagée, avec la suppression par endroits d'une dalle bétonnée. Il devait donc être vérifié si un dallage plus ancien pouvait exister, nécessitant alors une possible modification du sol fini de l'église. Cette opération est également à placer dans un contexte de recherche archéologique important sur le bourg et fait suite aux opérations déjà réalisées en 2007 et en 2008 dans une parcelle voisine (section B, parcelles 307, 308, 993) où la présence de près de quatre-vingts tombes de la période carolingienne ont été répertoriées (voir BSR précédents).
- 2 La datation de l'édifice religieux dans son état actuel reste pour l'instant l'objet de propositions diverses, surtout si l'on se réfère aux différents comptes-rendus des architectes en chef des monuments historiques ayant travaillé sur ce monument. En effet, si l'essentiel de son élévation s'inscrit entre le XIV<sup>e</sup> s. (d'après l'architecte en chef Berry en 1941) et le XV<sup>e</sup> s. (d'après l'architecte en chef Chaine en 1911), la présence de soubassements plus anciens (XII<sup>e</sup> s. ?) n'est pas à exclure (d'après l'architecte en chef Creuzot en 1951 ou Manciulescu en 2008). Ce dernier inscrit d'ailleurs cette reconstruction après la guerre de Cent Ans (fin XV<sup>e</sup> s.-début XVI<sup>e</sup> s.).
- 3 Nous savons seulement que de nombreuses réparations ont été effectuées à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> s., notamment pour la toiture (1770, 1892, 1914, 1944, 1951, 1967), la charpente (1811, 1914) ou la maçonnerie (1892, 1914, 1951, 1967). Pour l'intérieur de

l'église, nous savons seulement qu'une restauration à la fin du XIX<sup>e</sup> s. a été entreprise, maquillant des décors polychromes plus anciens.

- 4 Concernant le cimetière, nous pouvons seulement indiquer que ce dernier a été transféré à partir de 1660 sur une parcelle plus septentrionale (autour de l'actuel monument aux morts).
- 5 Deux sondages ont été réalisés pour une surface ouverte avoisinant les 18 m<sup>2</sup>. Le premier à la mini-pelle mécanique, à l'extérieur le long du mur gouttereau nord, à l'emplacement du futur regard puis se développant dans la parcelle 232. Le second, à l'intérieur et réalisé manuellement, à la jonction du chœur et de la nef, près du pilier méridional.
- 6 Les résultats obtenus au cours de cette évaluation ne procurent malheureusement que peu d'informations. Concernant l'église, il n'a pas été possible d'apporter de nouveaux éléments pouvant éclairer l'origine de l'édifice : tout au plus pouvons nous proposer un vaisseau droit avant la mise en place des chapelles latérales, tout en gardant à l'esprit que les vestiges identifiés en fouille comme une arase de mur mériteraient d'être confirmés. Aucun niveau de sol antérieur au dallage actuel n'a été reconnu, en raison de la faible puissance stratigraphique conservée. Rien ne permet toutefois d'exclure l'hypothèse de sols en terre battue plus anciens détruits au fur et à mesure des modifications architecturales.
- 7 À l'extérieur de l'église, le sondage implanté au nord a montré qu'aucune tombe n'avait été creusée dans cette zone, le cimetière étant vraisemblablement plus à l'ouest (le parcellaire actuel pouvant fort bien marquer cette limite). Cette absence de sépulture est doublement dommageable, car elle ne permet pas d'une part de placer chronologiquement la durée du cimetière et par voie de conséquence l'origine de l'église et, d'autre part, de savoir si un hiatus chronologique existe entre les inhumations implantées au 4 place des Ormeaux et celles au contact de l'édifice religieux.
- 8 On peut toutefois mettre en avant dans ce secteur la présence probable d'un bâtiment, aux dimensions inconnues mais possédant peut-être une cave dont l'accès s'effectuait par l'extérieur. Sa datation, qui est seulement assurée par un tesson de céramique, invite à lui donner une origine médiévale.
- 9 ROGER Jacques

---

## INDEX

**operation** Sondage (SD)

**Index chronologique** : Moyen Âge

**Index géographique** : Limousin, Corrèze (19), Saint-Cyr-la-Roche

**Thèmes** : céramique médiévale, conservation-restauration, édifice, église, mur

AUTEUR

JACQUES ROGER

MCC